

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 14

L'an Deux Mille vingt-cinq, le **jeudi 20 novembre**, le Conseil municipal de la Commune de Pomeys s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 14 novembre 2025.

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Nicole VIRICEL, Mme Monique RAGEYS, M Didier LUXEMBOURGER, M Didier REYMONDON, M René VALLIER, Mme Patricia FILION, Mme Stéphanie CHAMBE, M Nicolas BERGER, M Jean-Luc GOUTAGNY, Mme Angélique PIBOLLEAU, M Noël BROCHIER.

Absents excusés : Mme Françoise DUBOEUF donne pouvoir à Mme Monique RAGEYS, M Hervé PERRONNET donne pouvoir à M Noël BROCHIER.

Secrétaire de séance : M Didier REYMONDON

Quorum : 8

Ordre du jour :

- Adoption du compte rendu du conseil municipal du jeudi 23 octobre 2025
- Délibération :
 - Cession d'une portion du Chemin de la Renardière

Comptes rendus des commissions communales et intercommunales

Questions diverses

M. le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. *M Didier REYMONDON* est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

M. le Maire présente à l'assemblée la nouvelle secrétaire, Amandine RUYNAT, dont la prise de poste sera effective le 24 novembre 2025.

Adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 23/10/2025 :

M le Maire, après avoir rappelé les principaux points à l'ordre du jour, invite les conseillers à approuver le procès-verbal de la séance du 23/10.

↪**Approbation à l'unanimité**

DELIBERATION 1 : Cession d'une portion du Chemin de la Renardière.

M le Maire propose de retirer cette délibération car il manque des éléments. Cette délibération est reportée à une date ultérieure.

↪**Approbation à l'unanimité**

Points :

- Ecole St Exupéry : M. le Maire présente le Rapport d'Analyse des offres concernant le marché de travaux, suite à la Commission Bâtiment. Des négociations sont en cours pour certains lots. A la fin de la phase de négociation, une nouvelle analyse sera faite par l'économiste. Les travaux seront décidés au prochain Conseil. M. le Maire propose de visionner les plans du futur chantier : plan actuel, plan de l'aménagement et des modifications.

M. Didier Luxembourger présente le rapport de l'écologue concernant la présence d'espèces protégées : martinets, chauve-souris, ...des nids sont à prévoir et des mesures préventives.

- Voirie : Mme Monique RAGEYS présente les travaux réalisés en 2025. Le budget alloué par la CCMDL n'a pas été consommé en totalité ; elle espère pouvoir reporter la somme sur le projet Couzon.
Elle informe également qu'une demande de subvention concernant les amendes de police a été faite et que le montant de 11 480€ a été accordé pour ce projet de sécurisation de l'arrêt de bus au Couzon.
Mme Monique RAGEYS informe qu'un problème « d'affaissement » de la chaussée est à vérifier à la Mathevonnière.
Elle fait part au Conseil des difficultés à communiquer avec les entreprises (TP), le non-respect des délais.
- City-stade : Mme Nicole VIRICEL présente les différentes propositions d'aménagement : fresque, crépi sur muret, coin détente, jeux (modules d'activités).
Le Conseil Municipal autorise Mme Nicole VIRICEL à commander les jeux et aménagements divers.
- Point finances : Mr Bitonti (Conseiller aux décideurs locaux/trésorerie) a fait part de la bonne gestion comptable et financière de la commune.
- Commission bâtiment : M. Didier LUXEMBOURGER rencontre des entreprises pour des devis dans le cadre de la rénovation des toilettes publiques au bourg.
- Hurongues : les travaux sont en cours.

QUESTIONS DIVERSES :

- La Fabrik/Le mouton dans le ciel : spectacle proposé à Jean Létrêve. La commune de Pomeys donne son accord pour sa participation de 600€ pour réduire le coût du tarif d'entrée 7€ au lieu de 15€ pour le public.
- Fête de l'école : 12 décembre
- CCAS : après-midi festif pour les aînés le 17/12.

La date du prochain Conseil municipal est le Jeudi 18 décembre 2025.
La séance est levée à 23h00.

Ainsi Fait et Délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Jean-Marc GOUTAGNY

Le Secrétaire de séance,
Didier REYMONDON

